

LUNDI 13 JUIN 2016

ASSOCIATION

L'horizon financier est incertain pour la structure d'aide aux personnes handicapées

L'Association des parents de personnes handicapées mentales (APEI) connaît un déficit budgétaire préoccupant. La nouvelle présidente, Karine Collot Pettini, compte sur ses bailleurs de fonds.

L'ESSENTIEL

► L'Association des parents et amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI) a été fondée le 13 novembre 1965. La structure est entrée dans ses 50 ans d'existence. Elle assure un accompagnement primordial, de l'enfance à la retraite, par le biais de différents services.

► La structure milite pour le droit de vivre une existence normale, malgré le handicap. Elle intervient, par exemple, auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

La qualité de l'accueil et le professionnalisme de l'action menée sont les leitmotivs qui s'entendent dans toutes les conversations des salariés et des bénévoles. Chacun convient de l'impossibilité d'affaiblir l'un ou l'autre de ces aspects sans altérer le cœur de la mission assurée quotidiennement auprès des personnes en situation de handicap mental, dans les différentes structures associatives de Vitry-le-François, Blacy, Marolles ou encore Pargny-sur-Saulx. Pourtant, le bilan global de l'activité à fin 2015 révèle un déséquilibre de gestion préoccupant.

« On ne voudrait pas en arriver à fermer un établissement »

L'Association des parents et amis de personnes handicapées mentales (APEI) de Vitry-le-François - qui chapeaute différentes structures (voir encadré) - a terminé l'année écoulée sur un résultat financier négatif, et se déclare dans la nécessité d'entamer des discussions avec ses bailleurs de fonds pour redresser la barre. « Le compte regroupé de l'association se solde par un déficit supérieur à 300 000 euros. Ce résultat négatif trouve principalement son origine dans l'attitude de nos financeurs qui, par le biais d'une baisse des produits de tarifications de 284 863 euros, nous ont repris une grande partie de nos excédents 2013, note Solange Especk, la trésorière. Sans cette reprise, le déficit cumulé des établissements se situerait plutôt vers 48 000 euros, soit 0,45 % des produits. »

Elue présidente en janvier dernier, à la suite de la démission de Jean-Pierre Tillier son prédécesseur, Karine Collot Pettini ne cache pas les



L'Apeï de Vitry-le-François a tenu son assemblée générale vendredi, avec sa nouvelle présidente (à droite).

difficultés à surmonter, en un temps où les caisses sont vides. Sans fonds propres, la structure dépend entièrement des décisions du Conseil départemental et de l'Agence régionale de santé (ARS). Cette employée de la Mission locale, mère d'un enfant utilisateur des services de l'Apeï, explique que les efforts d'économie, depuis longtemps entrepris, finissent par rencontrer des limites. « Avec ce type de public fragilisé, il est impossible de s'en tenir toujours à des schémas préétablis, poursuit-elle. Les aléas sont multiples. Les parents ont créé cette association, et l'ont développée, pour que leurs enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions. On veut bien faire des économies sur tout, mais pas sur un éducateur. »

Plusieurs pistes éventuelles ont été évoquées, comme la mise en commun de fonctions générales avec

d'autres associations engagées dans la poursuite d'un but similaire. Une mesure plus spécifique de l'efficacité des choix pourrait aussi se décider. « On ne voudrait pas en arriver à vendre du bâti, ou à fermer un établissement », confie la présidente.

Sa tâche est lourde d'incertitudes, compliquée par un effet de taille, moins visible à l'échelle de la nouvelle grande région, mais importante sous la toise étriquée du secteur vitryat. « Il devient particulièrement difficile de faire peser sur les épaules de personnes bénévoles des responsabilités juridiques, financières, et managériales de plus en plus lourdes, inhérentes à la vie d'une structure à la tête d'un budget supérieur à 11 millions d'euros, et grosse d'un effectif qui dépasse les 160 collaborateurs et collaboratrices », souligne-t-elle, félicitant au passage l'apport essentiel d'un

« conseil d'administration motivé » et de « salariés engagés et militants ».

Dans la salle de l'avenue de la République, siège de l'Apeï, le représentant du conseil départemental et le sous-préfet de Vitry-le-François n'ont pas caché, malgré l'attention portée aux personnes en situation de handicap, les contraintes dont souffrent les finances publiques. Le premier indiquant cependant : « Le conseil départemental est aux côtés de votre association. Nous allons ensemble poursuivre notre collaboration, et peut-être rassurer vos administrés sur la situation. »

Rien qui ne puisse toutefois assombrir un millésime qui marque l'anniversaire de l'Association des parents et amis de personnes handicapées, créée il y a cinquante ans. L'événement se célébrera dignement.

MATHILDE ESCAMILLA

A SAVOIR

Les différents services

de la structure associative

► Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile : quinze enfants sont accompagnés en éducation précoce, soutien à l'intégration préscolaire ou scolaire, acquisition d'autonomie.

► L'Institut médico-éducatif (IME) : située à Blacy, l'établissement accueille des jeunes de 6 à 20 ans, à la journée ou en internat, dans un dessein de développement de l'autonomie sociale, intellectuelle, physique, affective et professionnelle, au moyen d'une prise en charge adaptée. 85 places sont proposées, souvent à des enfants non scolarisables en milieu ordinaire.

► L'établissement et service d'aide par le travail (Esat) : 115 personnes, dont 20 à mi-temps, sont accueillies à l'âge adulte. Les sites se répartissent, l'un à Vitry-le-François, l'autre à Pargny-sur-Saulx. Les résidents s'emploient à la prestation de services : peinture, maçonnerie, restauration, entretien des espaces verts...

► Le foyer de vie Jean-Müller : centre médico-social situé non loin du centre-ville de Vitry-le-François. Il abrite 40 personnes handicapées, âgées de plus de 20 ans, dont le handicap ne permet pas, ou plus, d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Encadrés, les pensionnaires se livrent à des occupations quotidiennes. Dix d'entre eux appartiennent à une unité spécifique en raison d'une dépendance et d'un handicap nécessitant un accompagnement constant.

► Le foyer d'hébergement Jean-Louis-Sebour : centre médico-social, situé à Vitry-le-François, qui accompagne 18 personnes employées à l'Esat.

► Le Service d'accompagnement à la vie sociale Jean-Louis-Sebour (SAVS) : ce service a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire, de soutenir le projet des bénéficiaires en leur donnant les moyens de se déplacer, d'honorer leurs différents rendez-vous.

► Le Service d'activités de jour Jean-Louis-Sebour (SAJ) : il a pour mission d'accueillir des personnes, âgées de 20 à 60 ans, qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité professionnelle à plein temps, mais qui disposent d'une autonomie dans les actions du quotidien.

Une solution adaptée à chaque personne

Jusqu'à la retraite, les personnes handicapées mentales peuvent être accueillies dans l'une des structures de Vitry-le-François. En fonction de leur évolution et de leur état de santé, les résidents peuvent changer d'établissement, mixer les activités... Chaque situation a sa solution. L'Association des parents et amis de personnes handicapées mentales propose en effet des passerelles aux différents membres qu'elle accompagne. Un secteur enfance et jeunesse ; un secteur adulte avec un établissement

d'aide par le travail (Esat), et des occupations quotidiennes ou un accompagnement régulier ; des foyers d'hébergement... L'offre y est multiple et variée, avec de nombreuses activités. Au cours de l'année 2015, l'Institut médico-éducatif (IME) a travaillé sur le thème de la vie affective et sexuelle. Des résidents du Foyer Muller ont participé à un défi nature « sport adapté » à Vichy. Le Service d'activité de jour a construit un chalet à outils au jardin de fleurs de Marolles... Tout cela entre autres choses.